

## Catégories adhérents Shiatsu animalier

Catégorie	Définition	Adhésion FFST
<b>Stagiaire</b>  <b>Shiatsu équin</b>  <b>Shiatsu canin</b>	<p>Doit pouvoir attester de son inscription dans un centre de formation accrédité FFST.</p> <p>Durée de la formation minimum 3 années hors examen et remise mémoire</p> <p>Durée de la formation minimum 2 années hors examen et remise mémoire</p>	<b>Stagiaire,</b>  toute la durée de la formation et jusqu'à obtention du certificat
<b>Stagiaire en attente de mémoire</b>  <i>(Spécifique à certaines écoles)</i>	<p>Etudiant ayant obtenu son certificat (provisoire) mais n'ayant pas encore remis son mémoire.</p> <p>Statut limité à une année après obtention du certificat provisoire.</p>	<b>Stagiaire,</b>  jusqu'à obtention du certificat définitif
<b>Praticien</b>  <b>Shiatsu équin</b> <b>Shiatsu canin</b>	<p>Praticien shiatsu équin certifié FFST</p> <p>Praticien shiatsu canin certifié FFST</p>	<b>Praticien</b>
<b>Formateur responsable de centre de formation</b>	<p>Doit pouvoir justifier d'une pratique professionnelle minimale de six années en Shiatsu animalier (équin et/ou canin), après avoir obtenu son certificat praticien FFST, dont trois années en tant qu'« Assistant ».</p> <p>Il s'engage à respecter le référentiel formations.</p>	<b>Formateur,</b>  après validation accréditation
<b>Formateur</b>	<p>Doit pouvoir justifier d'une pratique professionnelle minimale de trois années en Shiatsu animalier (équin et/ou canin), après avoir obtenu son certificat praticien FFST, dont trois années en tant</p>	<b>Formateur,</b>  après validation accréditation





Catégorie	Définition	Adhésion FFST
	qu'« Assistant ». Il enseigne au sein d'un centre de formation FFST.	
<b>Assistant formateur</b>	Praticien, certifié FFST, qui doit enseigner en double avec un responsable de formation durant trois années, soit un cursus complet. Le responsable du centre de formation devra le déclarer annuellement à la FFST.	<b>Praticien,</b> obligatoire durant les trois années

